

Whitehorse, 18 juin 2020

Madame Marie-Pierre Lavoie
Présidente du Conseil scolaire francophone (CSF)
100-13511 Commerce Parkway
Richmond (BC) V6V 2J8

Objet : Lettre de félicitations suite au jugement de la Cour suprême du Canada dans la cause de l'éducation en français langue première en Colombie-Britannique

Madame Lavoie,

Au nom de toute l'équipe de la Commission scolaire francophone du Yukon, je tiens à vous féliciter ainsi que toute votre équipe du CSF pour votre victoire face à la décision de la Cour suprême du Canada dans la cause de l'éducation en français langue première en Colombie-Britannique.

Nous félicitons également la communauté francophone de Colombie-Britannique et la Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique pour leur persévérance dans ce dossier.

Le fait que le jugement confirme que les enfants qui étudient en français ou en anglais doivent recevoir la même qualité d'instruction que celle offerte à la majorité est une excellente nouvelle pour toutes les communautés francophones vivant en situation minoritaire au Canada.

Nous nous réjouissons de l'impact positif que ce verdict aura à court et à long terme sur l'éducation en français langue première partout au pays.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.



Jean-Sébastien Blais, président